

La Passerelle recrute

Un(e) Auxiliaire de Puériculture (H/F) En CDI à 35h

La Passerelle, c'est d'abord un lieu, ensuite, c'est un projet global, innovant et créatif qui associe un Centre social et un Relais culturel fortement impliqués dans une dynamique de développement social et culturel en direction des enfants, des familles et des habitants de Rixheim. Engagée dans une démarche de développement du pouvoir d'agir et de déploiement des droits culturels sur le territoire, La Passerelle est également un lieu ressources et de services pour tous, un lieu de fabrication de projets par, pour et avec les habitants, un lieu d'art et de cultures. Nous soutenons dès le plus jeune âge, une éducation à la citoyenneté et facilitons également un accès aux arts. Notre identité se construit dans l'articulation du social et de la culture comme facteur d'émancipation, en s'appuyant sur la pensée des plus grands pédagogues et de productions artistiques innovantes.

Située sur la ville de Rixheim, La Passerelle c'est près de 2385 adhérents, 145 salariés et 54 bénévoles au service d'un projet de territoire. Le centre social et relais culturel La Passerelle est composé de : 3 multi-accueils petite enfance et 3 périscolaires (580 places) – un accueil de loisirs de 100 places, un service jeunesse - un service développement social en direction des familles - un Lieu Accueil Enfant-Parent - un Réseau Petite Enfance - un équipement culturel incluant une salle de spectacle et de cinéma de 220 places proposant une programmation artistique pluridisciplinaire - une bibliothèque comptant un fonds de 19209 livres et 2800 jeux - un organisme de formation qui soutient le développement des compétences en matière d'éducation, d'action sociale et de culture.

Missions :

Sous la responsabilité de la responsable de site, l'auxiliaire de puériculture (AP) est responsable de la qualité d'accueil et de soins apportés aux enfants.

Il/Elle assure le lien avec les familles.

Il/Elle n'a pas d'autorité hiérarchique sur son équipe.

Il/Elle a une relation fonctionnelle permanente avec l'infirmière, les membres de son groupe de vie, et les autres AP des autres multi-accueils de La Passerelle. Il/Elle a une relation fonctionnelle ponctuelle avec les autres services de La Passerelle.

Conditions d'exercice :

L'auxiliaire de puériculture :

1. Est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
 - Participe à la réflexion du projet pédagogique et le met en pratique pour garantir un accueil de qualité et répondre aux besoins des enfants et des familles
 - Soumet à l'EJE du groupe des projets d'activités et les met en œuvre
2. Est garant de la qualité d'accueil et de soins apportés à l'enfant
 - Assure un rôle de prévention dans le domaine de la santé de l'enfant en lien avec l'infirmière.
 - Assure les soins quotidiens (repas, sommeil, change, activités, communication individuelle ou en groupe) aux enfants et veille à l'hygiène (des enfants et du matériel) au sein des groupes .

En lien avec l'infirmière :

- peut administrer un médicament antipyrétique après accord de la famille et prodiguer les premiers soins.
- remplit les dossiers médicaux des enfants
- assure suivi des commandes et du stock des goûters et produits de soin des enfants

Compétences requises :

- une posture professionnelle claire et structurante pour le groupe d'enfants
- une capacité de collaboration et d'esprit d'équipe
- le sens de l'autorité et des responsabilités
- une capacité à prendre du recul face aux situations
- une capacité à prendre des initiatives.
- une capacité d'observation, de logique, d'analyse et de synthèse
- une capacité à se remettre en question, à s'auto évaluer et à se perfectionner.
- une discrétion professionnelle

Profil recherché :

Diplôme requis : DE d'auxiliaire de puériculture

Poste :

Poste en CDI à 35h (modulation annuelle) à pourvoir dès que possible.

Rémunération selon Convention Collective ALISFA

Merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail :

contact@la-passerelle.fr